



Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency

Local B-1389 | tél. 450-975-6268



L'EXPRESSO

VOL 27 N° 7

23 novembre 2022

*** PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE
30 NOVEMBRE À 12H00 AU B-1372-1377 (UN REPAS SERA FOURNI) ***

Assemblée générale



SOLIDARITÉ AVEC CELLES ET CEUX QUI ONT VÉCU LE CONFINEMENT

Même si les cours et les activités usuelles du Collège ont repris, il est normal que certain-es continuent d'être affecté-es par la fusillade et le confinement du 11 novembre. **N'hésitez pas à vous présenter au local syndical, nous sommes là pour vous.** Les événements eux-mêmes et la réponse tant administrative que policière feront aussi l'objet de discussions lors de l'assemblée générale du 30 novembre.



RAPPEL : LES CHÈQUES D'INDEMNISATION POUR LA JOURNÉE DE GRÈVE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE SONT DISPONIBLES AU LOCAL SYNDICAL



Les cadeaux de Noël arrivent et ton renouvellement d'hypothèque aussi?

Si ce n'est pas déjà fait, passe au local syndical récupérer ton chèque d'indemnité de 125\$ (pour autant que tu sois venu-e piqueter au moins trois heures avec nous)!

PARTY DE NOËL : C'EST LE TEMPS DE S'INSCRIRE !

Le party de Noël du SEEPM, gracieusement organisé par le département de philosophie, est dans moins d'un mois! [Suivez ce lien pour compléter votre inscription](#) et nous aider à planifier le bon déroulement de l'événement! Vous avez jusqu'au 8 décembre

23h45. Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses le 16 décembre!

Vous avez trop de décorations de Noël? Vous ne savez plus quoi en faire? Vous souhaitez vous en débarrasser? Venez les porter au local syndical du SEEPM pour leur donner une seconde vie!



SOLIDARITÉ AVEC LE PERSONNEL DE L'ÉDUCATION DE L'ONTARIO !



Lors du regroupement cégep des 3 et 4 novembre, les profs de la FNEEQ ont résolu de dénoncer fortement la décision du gouvernement ontarien d'utiliser la clause dérogatoire pour imposer une convention collective aux employé-es de soutien du secteur de l'éducation et leur interdire l'exercice de la grève.

Que ce soit en Ontario ou au Québec, imposer des conditions de travail par une loi spéciale est un acte inadmissible. invoquer de surcroît la disposition de dérogation de la Charte canadienne des droits et libertés « pour se protéger contre de potentiels recours légaux » est tout simplement ignoble.

Face au tollé soulevé par cette mesure au sein du milieu syndical et de l'opinion publique, le gouvernement conservateur de Rob Ford a finalement choisi de renoncer à sa loi spéciale, pour autant que les travailleuses et les travailleurs de l'éducation acceptent de suspendre leur mouvement de grève. Nous suivrons cette situation de près.



Solidarité avec le personnel de l'éducation de l'Ontario!



À LA RECHERCHE DES ENSEIGNANT·ES DE LA DIASPORA IRANIENNE

Le comité de Solidarité internationale est à la recherche d'enseignant·es de la diaspora iranienne qui aimeraient venir partager leur point de vue quant à la situation actuelle en Iran. Ces informations et opinions serviront à la rédaction d'un article dans une future édition de *L'Expresso*. La participation des profs recherché·es ici peut se faire oralement ou par écrit, selon l'intérêt et la disponibilité.

Si vous êtes intéressé·es, veuillez communiquer avec nous rapidement! Écrivez-nous à syndens@cmontmorency.qc.ca ou passez directement nous voir au local syndical B-1389! Nous visons début décembre pour nos activités et publications!

JOURNÉE NATIONALE DE COMMÉMORATION ET D'ACTION CONTRE LA VIOLENCE FAITE AUX FEMMES



Le 6 décembre est une fois de plus l'occasion de souligner la mémoire de celles qui ont perdu la vie lors du massacre survenu à l'École polytechnique de Montréal en 1989. En l'honneur de ces 14 femmes, nous souhaitons montrer notre appui à toutes celles qui luttent activement pour la condition féminine, partout dans le monde.

Le 6 décembre prochain, vous êtes donc attendu·es à l'agora entre 17h20 et 18h pour un sit-in. L'action est simple : venez vous asseoir en soutien aux femmes qui vivent encore des violences ici et ailleurs!

Les enjeux récents qui tourmentent l'Iran seront mis de l'avant lors de cette journée symbolique. Le décès inacceptable de Masah Amini est un autre exemple d'actes violents de misogynie qui affligen l'humanité. Les Iraniennes se mobilisent, elles grimpent, elles s'exposent. *Zan Zendegi Azadi!*

Parce que le fardeau du quotidien nous limite souvent dans le support et la militance qu'on souhaiterait mettre de l'avant, nous vous proposons ce geste simple. Tant et aussi longtemps que toutes les femmes de notre planète ne seront pas en sécurité, la lutte est à

poursuivre. Et vous, pour qui vous assoirez-vous le 6 décembre?



Caroline Senneville, présidente de la CSN, publiait le 29 octobre dernier dans journal *Le Soleil*, une lettre ouverte sur la situation en Iran.

COUP D'OEIL SUR LA COMMISSION DES ÉTUDES DU 9 NOVEMBRE

La dernière Commission des études (CÉ) s'est tenue le 6 novembre dernier. Durant cette séance, les membres de la CÉ ont notamment :

- recommandé l'adoption du calendrier scolaire 20232024 au Conseil d'administration (CA);
- soulevé des questions sur la nouvelle AEC Intégration à la profession infirmière les discussions devront se poursuivre en CRT;
- demandé que leur soient envoyés les critères utilisés par le service de l'organisation et du cheminement scolaire (SOCS) pour la répartition des cours complémentaires dans la tâche France Lamarche, directrice des études (DÉ) a proposé qu'une présentation sur le sujet leur soit faite;
- appris qu'un devis technique est présentement en rédaction sur le cheminement Tremplin DEC pour Inuit et qu'il devrait être présenté à la CÉ du 14 décembre. Une évaluation pourrait suivre.

Cet automne, c'est 26 horaires qui ont été créés à des étudiant.e.s Inuit dans le cadre de l'entente avec Kativik qui existe à la formation continue depuis 2016 et au régulier depuis l'hiver 2017.

Deux autres sujets ont fait l'objet de présentation, soit la recommandation de la Fédération des cégeps d'une deuxième date d'abandon et le Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur (PARES).

France Lamarche a présenté la recommandation faite par la Fédération des cégeps au ministère de l'Enseignement supérieur (MES) visant à faire modifier l'article 29 du Règlement sur le régime d'études collégiales (RREC) afin d'y ajouter une deuxième date d'abandon. La santé mentale de la communauté étudiante et la réussite sont au cœur des réflexions qui ont débuté au Comité mixte des affaires éducatives en février 2022. La Commission des affaires pédagogiques (CAP) propose que la première date soit conservée pour permettre aux étudiantes et aux étudiants d'annuler leur cours et qu'une date d'abandon sans échecs soit ajoutée. Un

retour de consultation sur l'opérationnalisation, les impacts sur les étudiant.e.s, etc. auprès des DÉ du réseau collégial est prévu lors de la prochaine CAP en novembre. France Lamarche a aussi profité de cette présentation pour annoncer qu'on va entendre parler de la cote R prochainement.

Ce sont France Lamarche et Julie Verdy, directrice adjointe du Bureau de la réussite et de l'innovation pédagogique (BRIP), qui ont assuré la présentation du point sur le PARES. La DÉ a d'abord informé les membres de la CÉ qu'une demande de délai pour remettre le bilan du plan de réussite 2016-2022 et inévitablement la rédaction/présentation du prochain a été fait au CA. Y ont aussi été présentés :

- le tableau synoptique de la mesure 4.2 *Établir des objectifs en matière de réussite en cohérence avec les orientations stratégiques ministérielles;*
- la prochaine reddition de compte pour le 31 décembre 2022, sous la forme d'une collecte de données, qui portera sur l'embauche de ressources humaines (120 000\$ en salaire);
- l'avancement des travaux au collège;
- la collecte d'informations à venir sur ce qui se fait au collège en lien avec la réussite;
- le projet d'appel d'offres pour l'année 2023-2024 qui doit être structuré;
- le projet « Autour de la réussite » (0,1 ETC par département) qui se déploiera l'hiver prochain.

ACTIVITÉS MILITANTES



24.25.26 NOV 2022

S'engager
pour les diversités

2 options :
à l'UQAM ou en virtuel

5^e édition

Colloque pour prévenir et contrer l'homophobie et la transphobie dans les réseaux de l'éducation

 |  |  | 

COLLOQUE POUR PRÉVENIR ET CONTRER L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE DANS LES RÉSEAUX DE L'ÉDUCATION

Les 24, 25 et 26 novembre prochains aura lieu la 5^e édition du Colloque pour prévenir et contrer l'homophobie et la transphobie dans les réseaux de l'éducation, organisé par la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie des réseaux de l'éducation. Ce colloque vise d'une part à sensibiliser le personnel des réseaux de l'éducation et la population étudiante à l'homophobie, la transphobie, le racisme et les violences à caractère sexuel, et d'autre part à soutenir la mise en œuvre d'actions concrètes pour que les personnes concernées par ces enjeux se sentent respectées en sécurité dans leur environnement.

Plus de détails sur la [page Facebook de l'événement](#).

L'UNITÉ DE NOVEMBRE 2022 EST DISPONIBLE





Le numéro de novembre 2022 d'*Unité*, publiée par Conseil central du Montréal métropolitain est disponible. Consultez-le [en cliquant ici](#).

DATES DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU SEECM

30 novembre à 12h00 au B-1372-77

14 décembre à 12h00 au B-1372-77

Un repas est fourni chaque fois dès 11h40!

PROCHAINES DATES IMPORTANTES POUR LE SEECM

Regroupement cégep : 24 novembre

ASPPC : 24-25 novembre

Assemblée générale : 30 novembre

Comité des relations de travail : 1^{er} décembre

CCMM : 7 décembre

Conseil fédéral : 7-8-9 décembre

Conseil d'administration : 12 décembre

Commission des études : 14 décembre

HORAIRE DES PRÉSENCES AU LOCAL SYNDICAL (B-1389)

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Avant-midi	Sébastien	Amélie	Mélanie	Dominique	Mélanie
Après-midi	-	Sébastien	Jean-Philippe	Amélie	Dany

N'hésitez pas nous transmettre vos suggestions et commentaires à syndens@cmontmorency.qc.ca.

Avis de confidentialité : Le présent message, ainsi que tout fichier qui y est joint, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire ou du mandataire chargé de le lui transmettre; il est de nature confidentielle. Si le lecteur du présent message n'est pas le destinataire prévu, il est prié de noter qu'il ne doit ni divulguer, ni distribuer, ni copier ce message et tout fichier qui y est joint, ni s'en servir à quelque fin que ce soit. Merci d'en aviser l'expéditeur par courriel et de supprimer ce message ainsi que tout fichier joint.